

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-douzième session**

Bangkok, 15-19 mai 2016

Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire  
de la Commission, y compris les activités des institutions  
régionales: statistiques****Rapport du Conseil d'administration de l'Institut  
de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur sa onzième  
session***Résumé*

La onzième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) s'est tenue à Chiba (Japon) les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2015. Au cours de la session, le Conseil d'administration a examiné les activités et les réalisations de l'Institut en 2015, notamment les progrès qu'il a accomplis dans la mise en œuvre de son plan stratégique 2015-2019, ainsi que sa situation administrative et financière.

Le Conseil a pris note des progrès réalisés dans l'exécution du programme de travail pour 2015 et a félicité l'Institut pour les bons résultats obtenus au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2015. L'organisation de 22 stages et ateliers a permis à 724 statisticiens du secteur public et responsables ministériels de 58 pays, ainsi qu'à leurs institutions respectives, d'améliorer la qualité de leur production statistique et d'utiliser davantage ces produits dans le cadre de la planification pour le développement, de l'élaboration des politiques et du suivi des progrès accomplis pour atteindre les objectifs de développement.

Le Conseil a approuvé le programme de travail et le plan financier proposés par l'ISAP pour 2016-2017, notant que son programme de travail était bien aligné avec les cibles se rapportant aux données, au suivi et à l'application du principe de responsabilité associées à l'objectif de développement durable 17. Le Conseil a noté que les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable étaient toujours en cours d'élaboration et s'est félicité de ce que le plan soit suffisamment souple pour répondre aux besoins de renforcement des capacités qui pourraient survenir.

Ayant pris note de la grande diversité de la demande en matière de formation statistique pour renforcer les capacités des États membres de la région dans le domaine du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, et ayant relevé l'importance du réseau d'établissements de formation de la région, le Conseil a soutenu les propositions tendant à renforcer les effectifs de l'ISAP. Il a recommandé de pourvoir les postes et d'élaborer une stratégie de dotation en ressources humaines exploitant les ressources de formation qui existent déjà dans les pays, notamment dans les milieux universitaires, en faisant appel à des solutions telles que le détachement et le prêt à titre gracieux de services de personnel.

\* E/ESCAP/72/L.1

Le Conseil a souligné que le Réseau pour la coordination de la formation statistique en Asie et dans le Pacifique était essentiel pour développer les partenariats et améliorer la coordination des activités de renforcement des capacités statistiques, réaffirmant qu'il fallait renforcer davantage les capacités de l'ISAP pour permettre de mieux gérer la coordination de la formation statistique dans la région et de mobiliser des ressources de formation.

Le Conseil a pris note avec une profonde satisfaction du haut niveau d'appui à l'Institut apporté par le gouvernement hôte, le Japon, sous la forme de contributions en espèces et en nature, et a indiqué qu'il était indispensable de maintenir cet appui. Enfin, il a recommandé aux États membres, en particulier à ceux qui n'ont pas augmenté sensiblement leurs contributions volontaires récemment, d'envisager d'accroître de 15 % leurs contributions annuelles volontaires en espèces à l'ISAP.

## Table des matières

I.	Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention .....	3
A.	Recommandations et décisions .....	3
B.	Remerciements .....	3
II.	Compte rendu des travaux .....	4
A.	Table ronde: renforcement des capacités statistiques aux fins du suivi des objectifs de développement durable –modèles pour un programme de transformation.....	4
B.	Questions découlant de la dixième session du Conseil d'administration .....	6
C.	Rapport de la Directrice de l'Institut .....	6
D.	Programme de travail et plan financier pour 2016-2017 .....	11
E.	Questions diverses .....	14
F.	Date et lieu de la douzième session du Conseil d'administration .....	14
G.	Adoption du rapport de la onzième session du Conseil d'administration qui sera soumis à la Commission.....	14
III.	Organisation de la session .....	14
A.	Ouverture de la session .....	14
B.	Participation .....	15
C.	Élection du Bureau .....	15
D.	Adoption de l'ordre du jour .....	15
Annexes		
I.	Liste des documents .....	16
II.	État financier de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique pour l'année s'achevant le 31 décembre 2015 .....	17
III.	État financier de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique pour l'année s'achevant le 31 décembre 2015, par élément de projet .....	18
IV.	Contributions en espèces versées à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique au titre de l'appui institutionnel pour l'année s'achevant le 31 décembre 2015 .....	19

## **I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention**

### **A. Recommandations et décisions**

1. Le Conseil d'administration recommande aux États membres, en particulier ceux qui n'ont pas augmenté sensiblement leurs contributions volontaires récemment, d'envisager d'accroître de 15 % leurs contributions annuelles en espèces au budget de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP).

2. Reconnaisant la nécessité de renforcer davantage le rôle de l'ISAP en matière de gestion de la coordination de la formation statistique dans la région et de facilitation de la mobilisation des ressources de formation, le Conseil recommande d'examiner les indicateurs de performance de l'ISAP de sorte que les résultats en la matière soient pris en compte comme il convient dans les cadres de résultats de l'Institut.

3. Ayant pris note de la grande diversité de la demande de formation dans le domaine de la statistique pour renforcer les capacités des États membres de la région en matière de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, et ayant noté l'importance du réseau d'établissements de formation de la région, le Conseil est favorable à la proposition tendant à renforcer les effectifs de l'ISAP. Il recommande à l'ISAP de pourvoir les postes et d'élaborer une stratégie de dotation en ressources humaines exploitant les ressources de formation qui existent déjà dans les pays, notamment dans les milieux universitaires, en faisant appel à des solutions telles que le détachement et le prêt à titre gracieux de services de personnel.

4. Le Conseil approuve le programme de travail et le plan financier proposés par l'ISAP pour 2016-2017. Il note que son programme de travail est bien aligné avec les cibles se rapportant aux données, au suivi et à l'application du principe de responsabilité associées à l'objectif de développement durable 17. Le Conseil note également que les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable sont toujours en cours d'élaboration et se félicite de ce que le plan soit suffisamment souple pour répondre aux besoins en matière de renforcement des capacités qui pourraient survenir.

5. Conscient de la nécessité d'améliorer les capacités statistiques des systèmes statistiques nationaux pour leur permettre de suivre les objectifs de développement durable et de diversifier l'offre de cours dans le cadre du programme de collaboration déjà ancien entre l'ISAP et l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI), le Conseil recommande aux États membres d'accorder une priorité élevée aux statistiques dans l'étude annuelle sur les besoins de formation menée par l'Agence.

6. Le Conseil décide que sa douzième session se tiendra à Bangkok en décembre 2016, parallèlement à la cinquième session du Comité de statistique.

### **B. Remerciements**

7. Le Conseil d'administration salue tout particulièrement le niveau élevé de soutien apporté à l'ISAP par le Japon, gouvernement hôte, ainsi que les contributions qu'il a versées, sous la forme de contributions en espèces et en

nature faites par son Ministère des affaires intérieures et des communications et l'AJCI.

8. Le Conseil exprime aussi sa reconnaissance aux parties suivantes:

a) Les membres et membres associés contributeurs de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour les contributions en espèces qu'ils ont versées à l'ISAP en 2015;

b) L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le partenariat collaboratif pluriannuel engagé au titre du Plan d'action régional Asie-Pacifique pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales;

c) Les gouvernements de l'Australie, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de la République de Corée et de la République islamique d'Iran pour la collaboration en matière de partage des ressources dans l'organisation des cours régionaux;

d) Les partenaires régionaux et internationaux de développement des statistiques qui ont collaboré avec l'ISAP à l'organisation de ces cours et fourni des spécialistes-conseils: la Banque asiatique de développement (BasD), la Banque mondiale, la Division de statistique des Nations Unies, la FAO, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), l'Organisation de coopération économique, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (Paris 21) et le réseau « Les femmes et l'emploi dans le secteur informel: Mondialisation et organisation » (Réseau WIEGO).

## **II. Compte rendu des travaux**

### **A. Table ronde: renforcement des capacités statistiques aux fins du suivi des objectifs de développement durable – modèles pour un programme de transformation**

9. À l'occasion d'une table ronde à laquelle ont participé des membres du Conseil d'administration ainsi que des observateurs de la session, les participants ont fait part de leurs vues quant aux modèles novateurs, efficaces et efficaces que l'ISAP pourrait envisager d'adopter dans le cadre de la transformation de ses stratégies et approches de renforcement des capacités statistiques.

10. Les participants ont noté que, pour être en mesure de répondre à la demande des États membres en matière de renforcement de leurs capacités statistiques aux fins du suivi des objectifs de développement durable, l'ISAP devait repenser fondamentalement son mandat et son rôle, ses modalités d'exécution, ses arrangements de partenariat et sa clientèle. L'ampleur de la tâche a été relevée, compte tenu du caractère universel du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 objectifs, 169 cibles et de ses quelque 300 ou plus indicateurs.

11. Au cours du débat, les participants ont suggéré plusieurs moyens de nature à élargir le mandat et le rôle de l'Institut pour qu'il réponde efficacement aux besoins découlant des objectifs de développement durable. Il lui faudrait notamment s'impliquer davantage dans le renforcement des capacités statistiques en allant au-delà de la seule formation, par exemple en élaborant, y compris grâce à des travaux de recherche, des instruments de

mesure et des normes applicables aux indicateurs, qui n'existent pas pour l'instant. On a également évoqué la possibilité de faciliter l'apprentissage par les pairs dans le contexte de la coopération Sud-Sud, de mobiliser les ressources des donateurs au profit de l'élaboration de statistiques régionales, ainsi que de promouvoir les meilleures pratiques pour la production, l'analyse et la diffusion des statistiques.

12. Les participants ont souligné que la formation statistique devait rester au cœur des activités de l'Institut, mais qu'il faudrait améliorer la manière dont elle est dispensée. À ce sujet, il a été suggéré notamment de ménager une plus grande souplesse dans le calendrier des formations pour être en mesure de mieux suivre l'évolution de la demande et de répondre aux nouveaux besoins; d'élaborer et d'exploiter une plateforme ou une base de données de connaissances statistiques spécialisées par sujet, notamment avec la participation plus large des systèmes statistiques nationaux ainsi que celle des établissements d'enseignement et de recherche susceptibles d'offrir des services de tutorat, de mentorat et de formation sur place à la demande des pays membres; et de continuer de mettre au point des formules d'apprentissage à distance, notamment en mettant à disposition un vaste réservoir de cours en ligne ouverts aux utilisateurs, sur demande.

13. Le Programme 2030 mettant l'accent sur la nécessité de veiller à ce que nul ne soit laissé de côté, les participants ont souligné que l'ISAP devait s'employer davantage à faciliter la production de données de bonne qualité, accessibles, actualisées et fiables, ventilées par revenus, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, situation géographique et autres caractéristiques pertinentes en fonction des contextes nationaux. L'Institut devait couvrir des domaines de production de données et d'utilisation des statistiques qui allaient au-delà de ce qui était traditionnellement considéré comme relevant de la statistique officielle, en s'intéressant notamment aux « mégadonnées » et autres données provenant de sources géospatiales et administratives. Il a également été suggéré que l'ISAP traite, dans le cadre de ses formations, des techniques de visualisation des données et qu'il s'interroge sur la manière dont la formation des personnes pourrait contribuer plus efficacement au renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles.

14. Les participants ont encouragé l'ISAP à réfléchir à la manière dont il pourrait élargir son rôle de réseau régional de renforcement des capacités statistiques, notamment à travers la formation. Le Conseil a donc encouragé l'Institut à approfondir encore ses partenariats avec les instituts de formation statistique nationaux; les établissements d'enseignement (universitaire) et les centres de recherche; les organisations internationales, régionales et sous-régionales travaillant dans le domaine des statistiques; ainsi que les sociétés statistiques professionnelles, telles que l'Institut international de statistique. Des partenariats ainsi renforcés auraient une triple utilité: premièrement, ils permettraient de garantir l'uniformité de la qualité des formations dispensées – grâce par exemple à l'élaboration d'un programme d'étude de base et d'une accréditation par l'ISAP, valables dans toute la région. Deuxièmement, ils permettraient d'approfondir considérablement la base de connaissances techniques dans laquelle l'ISAP pourrait puiser, particulièrement lorsqu'il s'agit de formation dans des domaines statistiques hautement spécialisés. Troisièmement, la synergie, la cohérence et la coordination en ce qui concerne les besoins de formation de la région en seraient renforcées.

15. Le Conseil a appelé l'ISAP à élargir davantage sa base de clientèle en élaborant des méthodes et des moyens de répondre, notamment, aux besoins des jeunes en matière d'information et de données, en particulier à l'aide des médias sociaux, ainsi qu'aux besoins des administrations locales et autres acteurs, et à ceux des personnels techniques et d'appui (qu'il s'agisse, par exemple, d'informaticiens, de comptables ou de spécialistes des budgets), ces besoins devant impérativement être comblés pour assurer le bon fonctionnement des systèmes statistiques nationaux.

## **B. Questions découlant de la dixième session du Conseil d'administration**

16. Le Conseil d'administration était saisi d'une note du secrétariat sur les questions découlant de la dixième session et de la session intérimaire du Conseil d'administration (E/ESCAP/SIAP/GC(11)/2). Il a pris note avec satisfaction des mesures mises en œuvre et de l'état d'avancement des diverses questions, tels que présentés par l'ISAP.

17. Le représentant du Japon a remercié les membres et membres associés pour leurs contributions en espèces à l'ISAP, en particulier ceux qui en avaient augmenté le montant. Il a également fait part du soutien de son pays aux activités de formation de l'Institut relatives aux statistiques agricoles et rurales, menées avec l'appui du Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche.

18. Le Conseil d'administration a noté que la recommandation qu'il avait faite aux membres et membres associés d'accroître le montant de leurs contributions en espèces faciliterait les pourparlers au sujet des questions budgétaires entre les bureaux nationaux de statistique et les gouvernements. Le Conseil a par ailleurs noté que les membres du Conseil d'administration étaient convenus de recommander une augmentation de 15 % des contributions en espèces.

## **C. Rapport de la Directrice de l'Institut**

19. Le Conseil d'administration était saisi du rapport de la Directrice de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (E/ESCAP/SIAP/GC(11)/3). La Directrice a présenté les principaux résultats et réalisations de l'ISAP ainsi qu'un résumé de sa situation financière et administrative, et attiré l'attention sur les possibilités et les défis pour l'ISAP décrits dans le plan stratégique 2015-2019 et dans le cadre stratégique 2014-2015 du sous-programme statistique de la CESAP.

### **1. Principaux résultats et stratégies de mise en œuvre**

20. Le programme de travail et le plan financier de l'ISAP pour 2015 visaient à mettre en œuvre le plan stratégique 2015-2019. Les produits et les activités principales du programme de travail appuyaient la réalisation de quatre objectifs stratégiques:

a) Améliorer les connaissances et les compétences des fonctionnaires/statisticiens des administrations publiques, pour leur permettre d'établir, de traiter, d'analyser, de diffuser et de gérer des statistiques officielles de grande qualité utiles pour mesurer les progrès réalisés sur la voie du développement durable et inclusif;

b) Renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux pour qu'ils soient à même de dispenser une formation statistique appropriée;

c) Dispenser les formations dans le domaine de la statistique de manière coordonnée et novatrice;

d) Assurer la pérennité de l'apport en ressources afin de répondre aux besoins de formation dans la région.

21. Ayant pris note des indicateurs de performance figurant dans le Cadre de résultats du Plan stratégique 2015-2019, le Conseil a félicité l'ISAP d'avoir atteint les résultats visés.

22. L'Institut a organisé 22 stages de formation, ateliers et séminaires auxquels ont participé 724 personnes venues de 58 pays. Les formations dispensées, qui allaient du niveau élémentaire au niveau avancé, portaient sur les aspects techniques des statistiques sociales, économiques, agricoles et environnementales, ainsi que sur les méthodes statistiques et la collecte de données. Les formations couvraient également les outils et méthodes à employer pour établir des registres statistiques destinés à améliorer l'utilisation des données administratives aux fins de la production de statistiques officielles. Dans l'ensemble, le nombre de participantes (355) était presque équivalent au nombre de participants (369). Le ratio hommes-femmes (exprimé sous la forme du nombre de femmes pour cent hommes) était de 0,95.

23. De nouvelles formations sur la sensibilisation dans le domaine de la statistique et l'initiation aux bases de la statistique ont été introduites. Des ateliers et séminaires ont été consacrés aux questions institutionnelles, notamment à la participation des acteurs concernés et à l'élaboration de stratégies nationales pour le développement de la statistique. Les activités du programme ciblaient plusieurs domaines de compétence, allant des compétences de base à des compétences techniques spécialisées, en passant par des compétences pratiques axées sur la gestion et le leadership.

24. En ce qui concerne les modalités de formation, les formations proposées étaient les suivantes: cours dispensés sur place d'une durée de quatre mois ou de six semaines, 14 stages de courte durée (neuf au niveau régional et cinq au niveau des pays), cinq formations à distance et un séminaire.

25. La Directrice a noté que l'ISAP avait donné la priorité à l'amélioration des systèmes d'apprentissage en ligne et des supports de formation et qu'il avait entrepris une refonte de sa plateforme de formation. Un modèle comportant des instructions avait été adopté et des matrices correspondantes pour les supports de formation en ligne avaient été élaborées. La Directrice a également informé les participants que l'ISAP avait engagé un partenariat collaboratif avec la Division de statistique des Nations Unies, dont l'objet était d'offrir des cours en ligne sur le Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE), en vue d'adopter ce modèle pour répondre à la forte demande de renforcement des capacités dans ce domaine.

26. La formation sur place d'une durée de quatre mois portait sur les priorités de développement des capacités nécessaires pour établir des données de base, en particulier afin de répondre aux besoins en données en lien avec les objectifs du Millénaire pour le développement. La formation de six semaines était axée sur les compétences nécessaires pour comprendre les cadres permettant d'analyser les disparités, ainsi que sur la préparation des données et l'application de méthodes statistiques permettant d'analyser des données complexes recueillies lors d'enquêtes.

27. La Directrice a souligné que les stages de formation et les ateliers donnaient un aperçu général et des informations actualisées sur les objectifs, cibles et indicateurs des objectifs de développement durable, anticipant ainsi l'accroissement de la demande de données de base et de données nouvelles susceptibles de faciliter la mise en œuvre, le suivi et l'examen des progrès accomplis vers la réalisation desdits objectifs. En facilitant l'évaluation des lacunes et l'élaboration d'un plan d'action à mettre en œuvre à titre individuel ou institutionnel en tant que produit principal des formations, les programmes fournissaient des informations utiles sur les besoins en matière de renforcement des capacités des institutions.

28. Le représentant de l'Australie a relevé la diversité de la demande de formations dans le domaine des statistiques pour renforcer les capacités des États membres de la région aux fins du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et noté que le réseau d'établissements de formation de la région jouait un rôle de coordination important. Le Conseil d'administration a réaffirmé la nécessité de renforcer davantage les capacités de l'ISAP pour qu'il puisse mieux gérer la coordination des formations statistiques dans la région et faciliter la mobilisation des ressources de formation.

29. Dans le cadre du volet formation du Plan d'action régional pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales en Asie et dans le Pacifique, on a organisé des ateliers régionaux sur la communication et la sensibilisation, ainsi que des activités d'initiation à la statistique et aux méthodes d'échantillonnage pour la production de données de base aux fins de l'établissement de statistiques agricoles et rurales. Le représentant de la FAO a noté que l'ISAP et la FAO allaient renforcer leur partenariat et poursuivre la mise en œuvre du volet formation sur les statistiques agricoles.

30. La Directrice a souligné que l'ISAP encourageait et accordait la priorité aux formations fondées sur la demande des pays, les pays concernés pouvant définir les objectifs de formation et le contenu souhaités. Étant donné que les pays cofinançaient également l'organisation de ces formations, parfois à partir de ressources liées à d'autres projets de développement de la statistique, ces formations étaient d'un bon rapport coût-efficacité et très pertinentes. En 2015, l'ISAP a facilité l'organisation d'une série de cours aux Maldives portant sur l'exploitation et l'analyse des données du recensement de la population de 2014, qui avait été financé par la Banque mondiale. L'ISAP a organisé des cours en Afghanistan (financés par le FNUAP-Afghanistan) et en République démocratique populaire de Corée (financés par la CESAP).

31. La Directrice s'est félicitée de la poursuite de la collaboration avec les bureaux statistiques et les centres de formation ayant mis en place des arrangements de cofinancement pour les formations régionales (à savoir, le Bureau coréen de statistique, l'Académie de formation indienne sur le système national de statistique, le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable, le Centre iranien de statistique, le Département malaisien de statistique, le Bureau indonésien de statistique (Badan Pusat Statistik) et l'Institut de recherche et de formation statistiques des Philippines).

32. Les partenariats créés ont permis de mettre en commun des connaissances pointues et d'améliorer le rapport coût-efficacité, grâce à l'organisation et à l'exécution conjointes de stages de formation. La collaboration avec l'OIT et avec le réseau WIEGO dans le domaine des statistiques sur le travail informel et de la diffusion de nouvelles normes



applicables aux statistiques du travail, ainsi que la collaboration avec le partenariat Paris21 sur les stratégies nationales pour le développement des statistiques, ont fourni des modèles utiles en faveur de partenariats efficaces.

## **2. Gestion et administration**

### **a) Ressources humaines**

33. La Directrice a indiqué que, au 30 septembre 2015, l'Institut fonctionnait avec quatre administrateurs et quatre personnels d'appui. Elle a noté que la composition des effectifs de l'Institut serait revue dans le but de renforcer la gestion des programmes et les capacités de développement et de concevoir de nouveaux contenus et modèles de renforcement des capacités concernant les données et indicateurs de développement durable. Cette démarche supposerait de se doter d'un poste supplémentaire de spécialiste hors classe de la gestion des programmes (P-5) et d'un poste de statisticien (P-4). Le personnel de l'ISAP avait reçu une formation à Umoja, le nouveau système de gestion de l'ONU mis en place à la CESAP en juin 2015, ainsi qu'à la gestion axée sur les résultats.

34. Le représentant du Japon a souligné que le futur titulaire du poste de spécialiste hors classe de la gestion des programmes devrait également faire office de conférencier, ce qui permettrait d'étoffer les capacités de formation de l'ISAP pour faire face à l'augmentation des besoins de formation. Le Conseil a noté que l'ISAP devrait pourvoir rapidement les postes vacants et élaborer une stratégie de ressources humaines qui puise dans les ressources de formation existantes dans les pays, y compris au sein des milieux universitaires, en ayant recours à des modalités telles que le détachement.

35. Le Conseil d'administration a reconnu: a) la diversité de la demande de formation statistique pour renforcer les capacités des États membres de la région aux fins du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable; et b) l'importance du réseau de centres de formation de la région.

36. Le Conseil d'administration a noté que l'ISAP s'était adjoint les services d'experts de 58 spécialistes-conseils de divers organismes et de sept consultants dans le cadre de dix stages de formation, principalement pour des formations dans des domaines spécialisés et de pointe.

37. Le représentant du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a mentionné le partenariat conclu entre son Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et les administrations locales de Fukuoka (Japon), qui comprenait le détachement d'une personne auprès du secrétariat et des contributions financières provenant des administrations locales. Le représentant a insisté sur l'importance de la coopération avec les autorités locales.

### **b) Ressources financières au 30 septembre 2015**

38. La Directrice a résumé la situation financière de l'ISAP au 30 septembre 2015<sup>1</sup>, expliquant que le solde des fonds de l'ISAP s'élevait à 3 272 826 dollars – calcul effectué à partir des 708 374 dollars de son revenu total (contributions volontaires en espèces des États membres à l'ISAP ajoutées aux contributions des projets de coopération technique plus intérêts),

<sup>1</sup> On trouvera un état financier actualisé (au 30 décembre 2015) aux annexes II et III.

moins 1 308 767 dollars de dépenses, plus un solde de 3 873 219 dollars au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

39. Le montant total des contributions en espèces versées par les États membres de la CESAP, au 30 septembre 2015, s'élevait à 407 339 dollars<sup>2</sup>.

40. Le représentant des Tonga a noté que les contributions volontaires en espèces des petits États insulaires en développement étaient élevées par rapport à leur faible population.

41. En 2015, en sus du solde inutilisé de 2014 et des intérêts accumulés (d'un montant de 543 634 dollars), l'ISAP a reçu 299 814 dollars pour le volet formation du Plan d'action régional pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales en Asie et dans le Pacifique.

42. La Directrice a noté que les contributions en nature, à savoir les fournitures et les installations utilisées pour la formation, les frais de déplacement, les frais d'hébergement et de subsistance des participants et des spécialistes-conseils, et la rémunération du temps passé par le personnel à accomplir ses fonctions, représentaient une grande part des coûts du programme. Durant la période considérée, le pays hôte, cinq bureaux nationaux de statistique d'États membres de la CESAP, dix organismes régionaux et internationaux, y compris des divisions et bureaux sous-régionaux de la CESAP et des organismes des Nations Unies, et deux universités avaient versé des contributions en nature pour l'exécution du programme de travail de l'ISAP.

### **3. Opportunités et défis**

43. L'ISAP a reconnu que, compte tenu des nouveaux domaines de développement statistique et du rôle accru de la formation ciblée comme moyen de mise en œuvre, de suivi et d'examen des objectifs de développement durable, l'obtention de résultats de grande qualité constituait le défi le plus urgent à relever pour s'acquitter de ses objectifs institutionnels.

44. Le plan stratégique 2015-2019 faisait état des principaux défis qui attendent l'ISAP au cours des cinq prochaines années. Pour y faire face, il a été souligné que l'ISAP devait se concentrer sur le renforcement des capacités nécessaires à la collecte de données à l'appui du développement durable. Les principaux défis recensés dans le plan que l'ISAP devra relever ces cinq prochaines années sont énumérés ci-après:

a) Faire face à l'accroissement de la demande de formation. Trouver un équilibre entre besoins constants de formation sur les statistiques de base et demande de formation sur de nouveaux sujets, l'élargissement de la portée et la diversité des besoins en matière de formation;

b) Faire en sorte que les États membres et membres associés puissent faire clairement et facilement connaître leurs besoins en matière de formation. Élaborer des formations ciblées et bien conçues pour accroître l'efficacité et l'efficacité de la formation compte tenu de la demande croissante;

c) Maintenir des effectifs permanents hautement qualifiés et compétents sur le plan technologique. Prendre l'initiative de mettre au point, de coordonner et d'assurer les formations régionales nécessaires pour

---

<sup>2</sup> L'annexe IV fournit des informations sur les contributions volontaires en espèces au 30 décembre 2015.

maintenir les effectifs voulus et engager des personnes dotées de compétences techniques et spécialisées en phase avec les domaines prioritaires.

d) Mettre au point un modèle viable pour l'apprentissage en ligne et les formations mixtes. Définir des critères pour sélectionner les modalités et formules de conception adaptées pour optimiser l'utilisation et l'impact des formations en ligne;

e) Faire fonctionner les mécanismes collaboratifs. Si l'on veut institutionnaliser les partenariats, faciliter la mise en commun des ressources de formation et mobiliser des ressources financières, la collaboration est essentielle;

f) Évaluer la qualité des programmes et des ressources de formation. La qualité contribue fortement à l'excellence et doit pouvoir être mesurée de manière efficace et convaincante, bien qu'il soit particulièrement difficile d'évaluer l'impact des formations sur Internet;

g) Assurer la viabilité financière, ce qui suppose de disposer de financements sûrs pour garantir la continuité et la stabilité nécessaires à la bonne exécution des mandats à court et à long termes.

45. Le Conseil d'administration a reconnu que le Réseau pour la coordination de la formation statistique en Asie et dans le Pacifique constituait un mécanisme essentiel pour faire face aux difficultés et atteindre les objectifs fixés. Il a noté que les activités mises en œuvre, telles que les évaluations des compétences et les activités de renforcement des capacités, ainsi que l'élaboration de programmes dans le cadre du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, pouvaient être de nature à élargir le réseau, permettant ainsi de toucher une plus large gamme de partenaires et d'accroître les possibilités de mieux cibler les activités de renforcement des capacités sur les mégadonnées.

## **D. Programme de travail et plan financier pour 2016-2017**

46. Le Conseil d'administration était saisi d'un document intitulé « Work programme and financial plan of the Institute for 2016-2017 » (« Plan de travail et plan financier de l'Institut pour 2016-2017 ») (E/ESCAP/SIAP/GC(11)/4). Le plan stratégique 2015-2019 serait mis en œuvre dans le cadre du programme de travail. Au titre du plan stratégique, les produits et les activités principales du programme de travail serviraient à appuyer l'obtention de trois résultats: a) perfectionnement des connaissances et des compétences des fonctionnaires/statisticiens des administrations publiques pour leur permettre d'établir, d'analyser et de gérer des statistiques officielles de grande qualité utiles pour mesurer les progrès accomplis sur la voie du développement durable et inclusif; b) renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux pour qu'ils soient à même de dispenser des formations statistiques appropriées; et c) renforcement des capacités des systèmes nationaux de statistique afin de promouvoir et de mobiliser des appuis aux fins du développement de la statistique.

### **1. Plan de travail 2016-2017**

47. La Directrice a noté que le plan de travail biennal faisait partie intégrante du sous-programme statistique de la CESAP, tel qu'énoncé dans le cadre stratégique pour la période biennale 2015-2016. Le plan de travail est axé sur la nécessité d'accroître la capacité des systèmes statistiques nationaux de s'acquitter de leur mandat, de manière à disposer des données nécessaires pour le Programme 2030 et les objectifs de développement durable, compte

tenu de la cible associée à l'objectif 17 (qui concerne les données, le suivi et l'application du principe de responsabilité). Le plan de travail pour 2015-2016 prévoyait la mise en œuvre de diverses activités dans le cadre du volet formation du Plan d'action régional Asie-Pacifique pour la stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales, tel qu'adopté par le Comité directeur régional et approuvé par le Comité directeur mondial à la fin de 2015.

48. Les stages de formation, ateliers et séminaires proposés, ainsi que les activités de développement des formations et un calendrier provisoire ont été présentés conformément aux résultats et aux produits inscrits dans le plan stratégique 2015-2019. Le principal élément du programme de travail portait sur le renforcement des capacités suivantes:

a) Renforcer et améliorer la collecte et l'utilisation des statistiques de base dans les domaines social, économique, agricole et environnemental afin de recueillir des données et d'assurer le suivi voulu des objectifs de développement durable;

b) Renforcer les capacités institutionnelles concernant l'utilisation de cadres, méthodes et outils servant à élaborer des stratégies de développement dans le cadre de la modernisation des opérations liées à l'établissement de statistiques;

c) Perfectionner les connaissances et les compétences concernant l'utilisation de données administratives dans la production de statistiques officielles;

d) Faciliter l'utilisation des TIC et des compétences correspondantes pour tirer parti des atouts de la révolution des données pour enrichir et compléter les sources traditionnelles de données servant à la production de statistiques officielles;

e) Promouvoir le Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) (formation au niveau régional sur le SCEE adopté en 2012);

f) Suivre les objectifs de développement pour l'après-2015 (ateliers sous-régionaux sur le suivi des objectifs de développement durable);

g) Promouvoir les technologies statistiques de pointe et l'utilisation des TIC (séminaire technique régional sur les enjeux et les questions pertinentes dans l'utilisation des mégadonnées);

h) Mettre en place des stages de formation découlant de travaux de recherche sur l'amélioration des méthodes statistiques;

i) Assurer, de manière efficace et novatrice, le leadership et la gestion des statistiques pour le développement (séminaire de gestion à l'intention des responsables des bureaux nationaux de statistique et atelier régional sur la gestion de la qualité statistique et les principes fondamentaux des statistiques officielles);

49. La Directrice a souligné que l'ISAP appliquerait à cette fin quatre stratégies: un recentrage de la conception et du public cible des formations; une coordination efficace qui tire parti des partenariats mondiaux existants et nouveaux, du réseau et des organismes sous-régionaux intergouvernementaux chargés des statistiques; une efficacité accrue grâce à l'adoption d'une approche systématique consistant à faire davantage appel aux compétences spécialisées dans toute la région et le reste du monde; et une plus grande adaptabilité en restant à l'écoute, à l'aide d'évaluations et d'un suivi des capacités des systèmes statistiques nationaux, afin de répondre de manière

adéquate à l'évolution rapide des besoins relatifs aux données du développement durable.

50. Le représentant du Japon a informé les participants à la réunion que l'enquête annuelle sur les besoins réalisée par l'ISAP en août 2015 avait montré que de nombreux États membres souhaitaient bénéficier de formations assurées conjointement par l'ISAP et l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) en 2016. Les résultats ainsi obtenus étaient suffisants pour garantir que trois formations seraient proposées en 2016. Le représentant a attiré l'attention sur l'importance de cette enquête annuelle et encouragé les États membres à accorder la priorité aux formations conjointes ISAP/AJCI dans l'enquête devant être effectuée en 2016.

51. Le représentant des Philippines s'est félicité qu'une formation sur les statistiques de l'état civil ait été incluse dans le programme de travail proposé, ajoutant que les pays appelés à donner suite au cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil auraient besoin d'une assistance technique pour atteindre les objectifs qui y sont définis. Le représentant a également fait part de son intérêt pour coopérer avec l'ISAP à la direction d'un programme d'éducation formelle sur les statistiques agricoles.

52. Le représentant de la Thaïlande a noté que le recensement national de la population et du logement serait étroitement lié au suivi des réalisations liées aux objectifs de développement durable et que la Thaïlande aurait besoin de l'appui de l'ISAP pour planifier son prochain recensement. Le représentant de la FAO a informé les participants que cette organisation prévoyait de réaliser des formations sur les recensements agricoles au cours du deuxième trimestre de 2016.

53. Le Conseil a noté que le programme de travail était bien aligné avec les cibles se rapportant aux données, au suivi et à l'application du principe de responsabilité associées à l'objectif de développement durable 17. Il a également noté que les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable étaient toujours en cours d'élaboration et s'est félicité de ce que le plan soit suffisamment souple pour répondre aux éventuels nouveaux besoins en matière de renforcement des capacités.

## **2. Plan financier 2016-2017**

54. Lors de la présentation du plan financier correspondant au programme de travail proposé, la Directrice a attiré l'attention du Conseil sur l'estimation des coûts, les sources de financement et les éventuels déficits de ressources. Elle a expliqué que les ressources budgétaires du plan financier proposé comprenaient les fonds institutionnels de l'ISAP (à l'exclusion des dépenses de personnel permanent de l'ISAP), les fonds affectés aux projets spéciaux, y compris ceux correspondant au volet formation de l'ISAP au titre du Plan d'action régional Asie-Pacifique pour la stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales, le Compte de l'ONU pour le développement et autres projets gérés par la CESAP, à quoi s'ajoutaient les contributions en nature attendues des partenaires. Les contributions en nature des partenaires consistaient en des arrangements de partage des coûts avec les institutions des pays partenaires – instituts nationaux de formation statistique et bureaux de statistique, notamment – ainsi qu'avec les partenaires en matière de développement de la statistique.

55. Le représentant du Japon a informé les participants qu'il avait obtenu des contributions en espèces et un appui budgétaire en nature pour les installations et le personnel pour l'exercice budgétaire 2015. Il a également fait savoir que l'environnement de formation à l'ISAP continuerait d'être systématiquement amélioré, notamment que les installations audio seraient modernisées et que la sécurité informatique serait renforcée.

56. Le représentant des Tonga a indiqué que les pays insulaires du Pacifique étaient disposés à accroître le montant de leurs contributions volontaires en espèces à l'ISAP, mais a fait observer que ce montant devrait être rapporté à la taille de la population de ces pays. Il a noté par ailleurs que les petits États auraient du mal à recueillir des données pour les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et a donc demandé à l'ISAP d'envisager d'offrir aux pays du Pacifique davantage de possibilités de formation.

#### **E. Questions diverses**

57. Le secrétariat du Conseil d'administration a informé les participants que l'élection de nouveaux membres du Conseil se tiendrait lors de la soixante-douzième session de la Commission en mai 2016, et que la CESAP en informerait officiellement les États membres prochainement.

#### **F. Date et lieu de la douzième session du Conseil d'administration**

58. Le Conseil d'administration était saisi d'un document indiquant les dates et le lieu proposés pour sa douzième session (E/ESCAP/SIAP/GC(11)/5).

59. Le Conseil a décidé de tenir sa douzième session à Bangkok en décembre 2016, parallèlement à la cinquième session du Comité de statistique.

#### **G. Adoption du rapport de la onzième session du Conseil d'administration qui sera soumis à la Commission**

60. Le 1<sup>er</sup> décembre 2015, le Conseil d'administration a approuvé les questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention (voir chapitre I). Il est convenu que, en tant Secrétaire du Conseil, la Directrice de l'ISAP établirait le rapport complet du Conseil d'administration sur sa onzième session pour la soixante-douzième session de la Commission.

### **III. Organisation de la session**

#### **A. Ouverture de la session**

61. La onzième session du Conseil d'administration de l'ISAP s'est tenue à Chiba (Japon), les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2015.

62. Le représentant de l'Australie, M. Jonathan Palmer, qui avait présidé la dixième session du Conseil d'administration, a officiellement ouvert la onzième session.

63. La Directrice de l'ISAP a prononcé une allocution d'ouverture.

## **B. Participation**

64. Ont participé à la session les représentants du pays hôte (Japon) et de sept des huit membres élus du Conseil d'administration: Australie, Chine, Fédération de Russie, Indonésie, Philippines, République de Corée et Thaïlande. L'Inde n'a pas envoyé de représentant à la session.

65. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont participé à la session en qualité d'observateurs: Brunéi Darussalam, Fidji, Hong Kong (Chine), Îles Marshall, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Kiribati, Népal, Pakistan, République démocratique populaire lao, Samoa, Timor-Leste, Tonga, Turquie, Tuvalu et Viet Nam.

66. Des représentants des organismes suivants ont assisté à la session en qualité d'observateurs: BASD, Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, OIT et ONU-Habitat.

## **C. Élection du Bureau**

67. Le Conseil d'administration a élu le Bureau ci-après par acclamation:

Président: M. Jonathan Palmer (Australie)

Vice-Président: M. Takao Itou (Japon)

## **D. Adoption de l'ordre du jour**

68. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour ci-après:

1. Ouverture de la session:
  - a) Allocutions d'ouverture;
  - b) Table ronde: renforcement des capacités statistiques aux fins du suivi des objectifs de développement durable – modèles pour un programme de transformation de l'ISAP;
  - c) Élection du Bureau.
  - d) Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant de la dixième session du Conseil d'administration.
3. Rapport de la Directrice de l'Institut.
4. Plan de travail et plan financier pour 2016-2017.
6. Questions diverses.
7. Date et lieu de la douzième session du Conseil d'administration.
8. Adoption du rapport de la onzième session du Conseil d'administration soumis à la Commission.

**Annexe I****Liste des documents**

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/ESCAP/SIAP/GC(11)/1/Rev.1	Annotated provisional agenda	1c
E/ESCAP/SIAP/GC(11)/2	Matters arising from the tenth session of the Governing Council	2
E/ESCAP/SIAP/GC(11)/3	Report of the Director of the Statistical Institute for Asia and the Pacific to the Governing Council at its eleventh session	3
E/ESCAP/SIAP/GC(11)/4	Work programme and financial plan of the Institute for 2016-2017	4
E/ESCAP/SIAP/GC(11)/5	Proposed dates and venue for the twelfth session of the Governing Council	6
E/ESCAP/SIAP/GC(11)/6	Draft report	7
E/ESCAP/SIAP/GC(11)/INF/1	Information for participants	
E/ESCAP/SIAP/GC(11)/INF/2	Provisional list of participants	1c
E/ESCAP/SIAP/GC(11)/INF/3	Provisional schedule of the meeting	1a



## Annexe II

### État financier de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique pour l'année s'achevant le 31 décembre 2015 (en dollars des États-Unis)

<i>Recettes</i>	
Contributions	2 664 955
Intérêts créditeurs	1 221
<b>Recettes totales</b>	<b>2 666 176</b>
<i>Moins: dépenses</i>	
	1 865 813
<b>Solde net (déduction faite des dépenses)</b>	<b>800 363</b>
Montant disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	3 873 219
Remboursement aux donateurs	-
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>4 673 582</b>

## Annexe III

**État financier de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique  
pour l'année s'achevant le 31 décembre 2015, par élément de  
projet (en dollars des États-Unis)**

	<i>Contributions communes: projet de renforcement des capacités</i>	<i>Plan d'action régional pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales en Asie et dans le Pacifique (FAO)</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions	2 365 141 <sup>a</sup>	299 814	2 664 955
Intérêts créditeurs	970	251	1 221
<b>Recettes totales</b>	<b>2 366 111</b>	<b>300 065</b>	<b>2 666 176</b>
<i>Moins: dépenses</i>			
	1 610 795	255 018	1 865 813
<b>Solde net (déduction faite des dépenses)</b>	<b>755 316</b>	<b>45 047</b>	<b>800 363</b>
Montant disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	3 329 585	543 634	3 873 219
Remboursement aux donateurs	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>4 084 901</b>	<b>588 681</b>	<b>4 673 582</b>

<sup>a</sup> Veuillez vous reporter à la page suivante pour le détail des contributions.

## Annexe IV

**Contributions en espèces versées à l'Institut de statistique  
pour l'Asie et le Pacifique au titre de l'appui institutionnel  
pour l'année s'achevant le 31 décembre 2015**  
(en dollars des États-Unis)

<i>Pays/Région</i>	<i>Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2015</i>	<i>Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2014</i>
Australie	200 000 <sup>a</sup>	-
Azerbaïdjan	-	-
Bangladesh	5 000	5 000
Bhoutan	-	-
Brunéi Darussalam	15 000	-
Cambodge	3 000	-
Chine	70 000	60 000
Fédération de Russie	15 000	-
Fidji	9 024	9 881
Hong Kong (Chine)	60 000 <sup>a</sup>	30 000
Inde	-	-
Indonésie	30 000	30 000
Iran (République islamique d')	15 000	23 824
Japon	1 750 300	1 655 200
Kazakhstan	5 000	5 000
Kiribati	5 000	-
Macao (Chine)	20 000	20 000
Malaisie	20 000	20 000
Maldives	-	-
Mongolie	7 478	10 000
Myanmar	1 000	3 000
Pakistan	14 839	15 006
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-
Philippines	-	18 375
République de Corée	52 500	50 000
Samoa	2 000	-
Singapour	15 000	-
Sri Lanka	10 000	10 000
Thaïlande	20 000	20 000
Timor-Leste	-	5 000
Tonga	-	10 000
Turquie	-	-
Tuvalu	-	-
Vanuatu	5 000	-
Viet Nam	15 000	12 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 365 414</b>	<b>2 012 286</b>

<sup>a</sup> La contribution de 30 000 dollars versée par le Gouvernement de la région administrative spéciale de Hong Kong et celle de 200 000 dollars provenant du Bureau australien de statistique ont été reçues et inscrites comme recettes comptabilisées d'avance depuis l'année 2014.